

Pour la saison 2025 2026, la CDJ 44 a décidé de reprendre le Challenge Athlé 44, mais seulement pour la catégorie Benjamin.

Ce challenge vise à motiver les jeunes athlètes benjamins à participer aux épreuves en variant les spécialités tout au long de la saison.

Précisions sur la nature du challenge :

Il sera effectué 3 classements :

- Individuel benjamines
 - Individuel benjamins
 - Collectif mixte
- Le classement individuel (un pour les filles et un pour les garçons) s'effectuera sur le total de points à la table de cotations des triathlons pour les épreuves de base d'un décathlon soit pour les benjamins: 50m, 50m haies, 1000m, disque, javelot, poids, longueur, hauteur, perche, ainsi qu'une 10^{ème} épreuve entre les 3 autres possibilités pour les benjamins : soit marche, triple saut ou marteau.
Un bonus de 30 points sera ajouté si l'athlète a fait les 10 épreuves, un bonus de 20 points s'il en a fait 9 et un bonus de 10 points s'il en a fait 8, afin de favoriser celui qui fait le plus d'épreuves et pas forcément le meilleur sur un triathlon.
 - Le classement collectif mixte par club s'effectuera sur le total de points à la table de cotations des triathlons avec la meilleure performance obtenue par le club, sur chacune des 12 épreuves retenues : 50m, 50m haies, 1000m, marche, disque, javelot, poids, marteau, longueur, hauteur, perche, triple saut.

Viendront s'ajouter :

- les points de l'équipe 1 lors de l'Equip'Athlé printanier,
- 5 points par podium départemental par épreuve lors des départementaux triathlons hivernal et estival, ainsi que pour les podiums lors des départementaux de cross et d'épreuves combinées,
- le pourcentage de participation des benjamins aux départementaux de cross par rapport aux licenciés du club à ce moment là.
- 5 points par participant aux épreuves combinées (10 BEF et 10 BEM maxi, soit 100points maxi)
- 20 points par participation au relais mixte/F/M soit 60 points maxi
- attribution de points pour 1 Jeune Juge BE validé Apprenti et 1 Jeune Juge BE validé Confirmé par sexe (JJ apprenti : 20 points, JJ confirmé : 30 points), soit 100 points maxi.

Le classement final sera établi en fin de saison. Les récompenses vous seront communiquées ultérieurement.

Nous nous tenons évidemment à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Pour la CDJ 44 : Guy LANOE

glanoe.athle@gmail.com